



Michel David Le plus dur est à venir pour Pierre Karl Péladeau *Page B 3*

Manon Cornellier Omar Khadr a survécu à l'acharnement *Page B 2*

Science L'ADN est devenu un outil pour démasquer les criminels *Page B 6*

PERSPECTIVES

CAHIER B • LE DEVOIR, LES SAMEDI 9 ET DIMANCHE 10 MAI 2015

GRANDE-BRETAGNE

Une victoire personnelle pour David Cameron

CHRISTIAN RIOUX
à Londres

David Cameron aura donc réédité l'exploit de John Major. Le successeur de Margaret Thatcher avait obtenu une courte majorité en 1992 malgré des sondages mettant les travaillistes en avance. Jeudi, les organisateurs *tories* espéraient secrètement susciter un sursaut chez ceux que l'on nomme ici les « conservateurs honteux » (« *shy Tories* »). C'est ce qui s'est produit dès qu'ils se sont retrouvés seuls dans l'isolement, offrant à David Cameron une courte majorité de sièges.

Avec 329 députés, pour la première fois le premier ministre britannique pourra donc gouverner sans faire de compromis aux libéraux-démocrates, qui partagent le pouvoir avec lui depuis cinq ans. Difficile de ne pas voir dans cette victoire le triomphe personnel d'un homme qui a longtemps été mal aimé dans son propre parti.

Avec raison, le premier ministre dit voir dans ce résultat un blanc-seing à l'égard de son programme économique, qui a ramené une légère croissance en Grande-Bretagne et réduit le chômage (6%) malgré une baisse du pouvoir d'achat et un déficit budgétaire (5%) plus important que celui de la France. L'un des slogans conservateurs ne disait-il pas « *on ne change pas une équipe qui gagne* » ?

La peur distillée en fin de campagne de voir les travaillistes minoritaires diriger le pays avec l'appui tacite des indépendantistes du Scottish National Party (SNP) aura probablement aussi porté ses fruits.

Un référendum en 2017!

Comme l'a rappelé David Cameron sitôt élu, cette élection engage définitivement la Grande-Bretagne sur la voie d'un référendum qui décidera de l'appartenance du pays à l'Union européenne en 2017. En campagne, le premier ministre a clairement affirmé que rien ne le ferait reculer et qu'un référendum aurait lieu coûte que coûte après une « *renégociation des traités* ». Sa courte majorité

La ministre de l'Intérieur, Theresa May, a déjà annoncé que la relation avec l'Écosse allait changer

risque d'ailleurs de donner une voix déterminante aux députés conservateurs d'arrière-banc, où l'on trouve un fort contingent d'euro-sceptiques. David Cameron pourra donc se présenter à Bruxelles en affirmant avoir obtenu un mandat clair afin de réduire la contribution britannique à l'Union européenne et de rapatrier des compétences. Des demandes pour l'instant reçues froidement à Bruxelles.

Ironie du sort, les indépendantistes écossais pourront revendiquer à peu de chose près la même chose à Westminster. David Cameron devra en effet compter avec un imposant bloc de députés du SNP (56) représentant toutes les circonscriptions écossaises à l'exception de trois. Parmi ces élus, l'ancien chef du SNP, le redoutable Alex Salmond, fait un surprenant retour politique. Celui que la presse avait qualifié de « *meilleur politicien du Royaume-Uni* » sera à Westminster pour discuter de la nouvelle dévolution promise par David Cameron, qui disait vendredi vouloir faire de l'Écosse le « *gouvernement avec la délégation de pouvoir la plus forte où que ce soit dans le monde* ».

Vendredi, à Londres, le score historique du SNP semblait presque faire de l'ombre à celui des conservateurs. Pour le chroniqueur du *Guardian* Martin Kettle, il s'agissait de « *la plus grande révolution électorale [...] depuis que le Sinn Féin a chassé les partisans du home rule en 1918* ». De nombreux observateurs voient dans cette victoire des indépendantistes le signe que le chef du SNP, la très populaire Nicola Sturgeon, pourrait organiser un second référendum. Sur tout si David Cameron en tient un sur l'Europe. Les Écossais sont en effet, au Royaume-Uni, les plus fervents partisans de l'Europe.

Les travaillistes humiliés

Même si le premier ministre se succède à lui-même, cette élection annonce un changement radical du paysage politique britannique. Elle signe l'effondrement historique des libéraux-démocrates et la défaite personnelle de plusieurs ministres, comme le secrétaire d'État aux Entreprises Vince Cable. De nombreux électeurs n'ont jamais pardonné aux libéraux-démocrates d'avoir rompu leur promesse de ne



LEON NEAL AGENCE FRANCE-PRESSE

Le premier ministre David Cameron



JUSTIN TALLIS AGENCE FRANCE-PRESSE

Le chef démissionnaire des travaillistes, Ed Miliband



ANDY BUCHANAN AGENCE FRANCE-PRESSE

Nicola Sturgeon, leader des nationalistes écossais

pas augmenter les droits de scolarité à l'université. Avec seulement 12 députés, les libéraux-démocrates ne sont plus le troisième parti de la Grande-Bretagne. En nombre de sièges, ils sont largement dépassés par les 56 députés du SNP. Mais en nombre de votes, c'est le nouveau parti antieuropéen et anti-immigration UKIP qui lui vole la place. Malgré ses trois millions d'électeurs, UKIP ne sera représenté en chambre que par un seul député. Défait dans South Thanet, son chef, Nigel Farage, a démissionné vendredi comme il s'y était engagé.

Les travaillistes, qui essuient leur pire défaite depuis 1992, sortent littéralement humiliés de ce scrutin. Même Gordon Brown avait mieux fait en 2010, après les trois mandats de Tony Blair. L'hécatombe touche des personnalités aussi prestigieuses que le porte-parole du parti en matière d'affaires étrangères, Douglas Alexander, battu par une inconnue de 20 ans, Mhairi Black, candidate du SNP. Ed Miliband n'a pas attendu 24 heures avant de démissionner. Non seulement le Parti travailliste perd-il presque toutes ses circonscriptions écossaises, mais les sondages indi-

quent qu'UKIP a fait des progrès dans ses anciens bastions ouvriers du nord du pays.

Lors de sa première allocution, après une nuit blanche, le premier ministre a dit vouloir « *gouverner comme le parti d'une nation, un seul Royaume-Uni* ». Dans l'immédiat, il devra expliquer où il entend prendre les 12 milliards de livres (20 milliards de dollars) que le chancelier de l'échiquier George Osborne s'est engagé à économiser dans les affaires sociales. Le premier ministre devra aussi dire quelles compétences et quels budgets il entend offrir à l'Écosse. Au passage, il devra préciser quelle forme de veto il accordera aux députés anglais sur les lois votées à Westminster qui n'ont d'effet qu'en Angleterre.

La ministre de l'Intérieur, Theresa May, a déjà annoncé que la relation avec l'Écosse changerait. Pour un conservateur influent comme Lord Strathclyde, le pays sort plus divisé que jamais de cette élection. « *La politique a changé au Royaume-Uni, dit-il, rien ne sert de prétendre le contraire.* »

EUROPE

La crise des grands partis

Les formations sont dérouterées par la transformation de l'électorat

JEAN-BAPTISTE CHASTAND

S'il y a bien un pays européen où le bipartisme devait rester la référence, c'est la Grande-Bretagne. Mais les élections démontrent que la domination des deux grands partis de gouvernement — les travaillistes et les conservateurs — n'est plus forcément la règle. Les travaillistes souffrent de la percée des nationalistes écossais, qui leur prennent la quasi-totalité de leurs fiefs locaux. Et si les conservateurs devraient pouvoir gouverner seuls, ils sortent de cinq ans d'alliance contrainte avec les libéraux-démocrates.

Ailleurs en Europe, les grands partis et l'opposition traditionnelle gauche-droite souffrent davantage. En Espagne, les conservateurs du Parti populaire et les socialistes du PSOE sont au coude-à-coude dans les sondages avec le parti de gauche radicale Podemos et le mouvement de droite anticorruption Ciudadanos. En Italie, la percée du Mouvement 5 étoiles a bouleversé le paysage politique. En Grèce, aucun parti n'arrive à avoir la majorité à lui seul depuis 2012, malgré la prime majoritaire accordée à la formation arrivée en tête. En Allemagne, les scores des sociaux-démocrates du SPD et des conservateurs de la CDU, parmi les plus bas depuis 1945, les ont obligés en 2013 à se retrouver dans un gouvernement de coalition.

Même en Scandinavie, les Finlandais ont placé le parti populiste des Vrais Finlandais en deuxième position aux élections législatives d'avril. *Last but not least*, la France a confirmé, lors du scrutin départemental de mars, la fin du bipartisme PS-UMP et l'ascension du Front national.

Dominants malgré leur recul

« *En Europe, on observe depuis cinq à dix ans une érosion des grands partis, et de manière plus nette ces dernières années* », explique Pascal Delwit, politologue à l'Université libre de Bruxelles. Partout, « *les grands partis de communauté, que ce soient les chrétiens-démocrates, les sociaux-démocrates ou les partis agrariens, sont en retrait* ». Pierre Martin, politologue à l'IEP de Grenoble, avait, dès 2013, chiffré l'ampleur de ce recul dans la revue *Commentaires*. Dans cet article, il avait calculé que les 17 principaux partis européens ont perdu, en moyenne, dix points aux élections entre les années 1960 et 2000. « *Il y a une accélération, mais le processus était déjà largement amorcé* », rappelle-t-il. Ce recul a commencé dès les années 1980, avec l'émergence de différentes forces contestant leur prédominance, en partie populistes, mais pas uniquement.

La crise économique traversée par le continent depuis 2008 a accéléré le processus. En Espagne ou en Grèce, les partis de gouvernement sont en lambeaux. « *On est dans une phase de traduction politique de la crise financière. Cela se fait toujours avec un peu de retard: la traduction politique de la crise de 1929 est venue après 1935* », rappelle M. Delwit. Face à la crise, les partis traditionnels « *ont souvent adopté des positions rationnelles et raisonnables qui n'ont pas forcément donné des débouchés à la colère populaire*, estime Yves Bertoni, directeur de l'Institut Jacques Delors. *Ils ont fait face sans désigner forcément l'adversaire alors que d'autres partis ont attaqué la finance folle, Bruxelles, les immigrés ou l'Allemagne.* »

La psychologie des électeurs

L'impact de la crise est toutefois à relativiser, des pays en croissance comme l'Allemagne ou le Royaume-Uni étant aussi touchés par le phénomène. « *Il y a une transformation de la psychologie des électeurs qui ont une vision de plus en plus consumériste de la politique. Les grands partis ont une capacité de plus en plus faible pour les satisfaire. Et leurs moyens sont de plus en plus réduits* », analyse M. Martin. Par ailleurs, malgré leur recul, les grands partis restent dominants en Europe, en raison de leur capacité à gouverner en coalition entre eux ou avec certains de ces nouveaux partis. Ou à changer les modes de scrutin pour garder la main. L'Italie vient ainsi d'adopter une loi électorale favorisant le

PERSPECTIVES

Un être humain

MANON CORNELLIER
à Ottawa



Le visage serein, le sourire éclatant, Omar Khadr a pu, jeudi soir, s'adresser directement aux médias et aux Canadiens. «Je vous prouverai que je suis une bonne personne», a-t-il dit, exprimant des regrets pour la douleur qu'il avait pu causer par le passé. Exactement l'image que le gouvernement Harper ne voulait pas que les Canadiens aient de ce jeune homme de 28 ans, incarcéré depuis l'âge de 15 ans.

Omar Khadr a été fait prisonnier en 2002 en Afghanistan après un combat dont il est sorti blessé et durant lequel il a lancé une grenade qui aurait tué un militaire américain. Agé de seulement 15 ans, il s'est retrouvé à Guantánamo, où il est resté jusqu'à son rapatriement vers une prison canadienne en septembre 2012.

Pour les conservateurs, Omar Khadr était et demeure un épouvantail. Ils ont tout fait pour que le jeune homme devienne le monstre qu'ils espéraient qu'il soit. Ils ont refusé de le sortir de Guantánamo alors que tous les autres pays du G7 rapatriaient leurs ressortissants. Ils n'ont pas contesté la justice d'exception imposée par les Américains ni le fait qu'ils aient traité Omar Khadr comme un adulte. Ils ont toujours refusé de le considérer comme un enfant soldat.

Ottawa a défendu jusqu'en Cour suprême les agents du Service canadien du renseignement de sécurité qui ont tenté de soutirer à Khadr des informations alors qu'ils savaient qu'on l'avait délibérément privé de sommeil.

Pour sortir de Guantánamo, le jeune homme n'a vu qu'une option, plaider coupable à des accusations pour des crimes créés, dans certains cas, après sa capture et obtenir, en échange, une peine réduite dont il purgerait la plus grande partie au Canada.

Marché conclu, mais c'est visiblement à son corps défendant qu'Ottawa a finalement procédé au transfert du jeune homme vers une prison canadienne. À son arrivée, ce dernier a été incarcéré dans un pénitencier à sécurité maximale, et pendant un bon moment en isolement, même si les évaluations américaines le présentaient comme un détenu peu dangereux. L'ombudsman des détenus a même dû intervenir en sa faveur.

Le gouvernement a ensuite empêché que Khadr puisse donner des entrevues depuis le pénitencier où il était détenu. Ottawa conteste encore son transfert vers une prison provinciale, une affaire que la Cour suprême entendra la semaine prochaine. Ottawa était tout aussi opposé à sa libération sous caution.

Encore une fois, le gouvernement a perdu. En fait, chaque fois qu'Omar Khadr et le fédéral se sont affrontés devant les tribunaux, la justice a été du côté de Khadr.



Le ministre de la Sécurité publique, Steven Blaney, n'a vu qu'une chose, lui, jeudi: un «terroriste» venait d'être libéré et ne purgerait pas la totalité de sa peine derrière les barreaux. Il s'est dit déçu, surtout qu'il affirme, sans dire sur quoi il s'appuie, que l'idéologie de M. Khadr n'a pas changé. Bref, à l'entendre, on croirait que le jeune homme est un forcené irrécupérable.

Mais Omar Khadr n'a jamais été reconnu coupable d'actes terroristes. Il a plaidé coupable pour des gestes posés au milieu d'une guerre. Personne n'a la preuve que c'est lui qui a lancé l'engin explosif qui a tué le militaire américain, mais il était le seul survivant de son camp, alors il a écopé.

Et, répétons-le, il n'avait que 15 ans. Il se trouvait là parce que son père, un proche collaborateur d'Oussama ben Laden, avait transplanté sa famille en Afghanistan alors que son fils Omar, né au Canada, n'avait que 11 ans. On ne parle pas d'un adulte qui a choisi le djihad.

Qu'importe. Le gouvernement canadien n'a cessé de le diaboliser, quitte à verser dans le ridicule. Au moment du rapatriement du jeune homme en 2012, le ministre de la Sécurité publique de l'époque, Vic Toews, avait présenté Ben Laden et le père de Khadr comme «les complices connus» de l'adolescent, mettant ce dernier sur un pied d'égalité avec les adultes qui l'avaient embrigadé, enfant. Le ministre s'inquiétait aussi de sa radicalisation après son long séjour à Guantánamo, sans dire qu'il y est resté longtemps à cause du refus obstiné du gouvernement de le rapatrier.

Le jeune homme affiche aujourd'hui une résilience et un calme qui étonnent, mais on peut présumer qu'il le doit à ces gens qui ont vu au-delà de la caricature pour rester à ses côtés. Ce sont eux, et non le gouvernement, qui l'ont protégé contre un désespoir assuré devant un avenir sans issue.

Il y a ses avocats, en particulier Dennis Edney qui l'héberge durant sa libération sous caution. Il y a des citoyens de différents horizons qui ont gardé le contact avec lui. Il y a cette université catholique albertaine qui l'a admis pour favoriser sa libération sous caution et sa réintégration dans la société. Il y a des enseignants qui lui ont offert une éducation à distance.

Sans leur générosité, Omar Khadr serait resté prisonnier des griffes conservatrices et aurait couru le risque d'en sortir amer et revanchard. Ce gouvernement prétend pourtant favoriser la réhabilitation et la prévention de la radicalisation. Il semble que ce ne soit pas le cas quand ça contrecarre ses intérêts politiques. Un être humain en paie le prix? Tant pis. Surtout s'il s'appelle Omar Khadr.

mcornellier@ledevoir.com



Le Philharmonique de Berlin, un phare du monde de la musique classique, en concert lors de l'ouverture de sa saison 2014-2015.

SOURCE PHILHARMONIQUE DE BERLIN

MUSIQUE CLASSIQUE

Yannick Nézet-Séguin a-t-il une chance au Philharmonique de Berlin?

CHRISTOPHE HUSS

Lundi, les musiciens du Philharmonique de Berlin éliront celui qui sera leur chef à compter de 2018. Yannick Nézet-Séguin est cité par les médias internationaux parmi les prétendants potentiels. Mais a-t-il une chance?

L'élection du chef du Philharmonique de Berlin est, dans le monde de la musique classique, l'équivalent d'une élection papale. Personne n'est candidat mais personne ne saurait vraiment refuser un tel honneur, sauf évidemment le fantasque Carlos Kleiber (1930-2004), qui déclina la proposition de succéder à Herbert von Karajan.

Le plus prestigieux orchestre du monde se distingue car les musiciens sont regroupés en une coopérative qui fonctionne sur le mode de l'autogestion. Cela vaut pour le recrutement, le choix des programmes ou des disques. Mais aussi pour le choix du directeur musical, qui résulte d'un vote souverain des 128 musiciens et non d'une décision administrative.

Si l'on considère que Leo Borchard et Sergiu Celibidache n'ont fait, dans l'après-guerre, qu'assurer un intérim en attendant la dénazification de Wilhelm Furtwängler, on peut considérer que le Philharmonique de Berlin n'a connu que six chefs en 133 ans d'existence: Hans von Bülow, Arthur Nikisch, Wilhelm Furtwängler, Herbert von Karajan, Claudio Abbado et Simon Rattle.

Le parallèle avec la papauté n'est pas vain: jusqu'à Karajan, on en devenait chef à vie. Comme à Rome, avec Benoît XVI et François, les temps évoluent: Claudio Abbado, en annonçant, en 1998, son départ après sa 12^e saison, a changé le paradigme. Son successeur, Simon Rattle, en aura fait 16 lorsqu'il quittera son poste en 2018.

Une aura justifiée

On a beau se dire que les écarts entre les meilleurs orchestres se rétrécissent, le Philharmonique de Berlin reste le phare du monde de la musique classique, d'autant qu'avec son Digital Concert Hall, accessible par abonnement, chaque mélomane dans le monde peut avoir accès, via Internet, à l'intégralité des concerts de l'orchestre à la célèbre Philharmonie dessinée par Hans Scharoun.

Les enjeux de l'élection de lundi sont à la fois musicaux et commerciaux. Il faut que le chef braque les projecteurs des médias sur l'orchestre, mais ne soit pas trop dictatorial afin de permettre aux multiples émanations et ensembles formés de musiciens de l'orchestre de pouvoir faire leurs petites affaires en parallèle, sans compter les activités d'enseignement.

Les affaires internes sont très échauffées, mais un musicien nous rappelait il y a quelque temps que l'élection de Simon Rattle avait été précédée, pendant un an, de réunions chargées de définir les orientations stratégiques. Le dilemme était alors: «restons-nous un orchestre de tradition» ou «allons-nous de l'avant»? Le premier courant s'incarnerait en Daniel Barenboïm, le second en Simon Rattle.

Le cadre sera différent cette fois: «Il faut une pensée stratégique, ne pas décider émotionnellement et ne pas choisir forcément la facilité», nous disait notre interlocuteur, ajoutant une

phrase lourde de sens: «Je peux bien avoir une préférence humaine, personnelle, pour un chef, mais la question "qui est le meilleur pour l'institution?" pourra m'amener à écrire un autre nom sur le bulletin.» Parmi les réflexions stratégiques fortes du vote de lundi il y a une volonté: pas question de regarder en arrière. Pas étonnant que Daniel Barenboïm a fait savoir il y a quelques jours qu'il n'était pas candidat; il n'avait guère de chances, même si, musicalement, il serait digne de l'honneur!

L'orchestre se voit désormais aussi comme un leader d'opinion pour promouvoir l'importance de la culture, des arts et de la musique dans l'écologie de la société. «La musique peut changer les peuples. Nous ne sommes plus, comme jadis, les grands prêtres d'un temple. Les portes du temple sont ouvertes et nous nous mêlons au peuple. C'est comme avec le nouveau pape», résumait notre *Philharmoniker*.

Les chefs pressentis

Le profil décrit ci-dessus semble taillé sur mesure pour le charismatique Gustavo Dudamel, d'autant que nombre de musiciens de Berlin sont associés à El Sistema, le programme vénézuélien d'action sociale par la musique. En annonçant qu'il renouvelait son contrat à Los Angeles jusqu'en 2022, Dudamel s'est mis hors course aux yeux de plusieurs observateurs. Mais c'est surtout que l'étoile de Dudamel, accusé de complaisance avec le régime politique au Venezuela, pâlit à mesure que celle de Yannick Nézet-Séguin monte. Le Québécois, qui a d'ores et déjà ravivé la flamme musicale à Philadelphie, a réussi un sans-faute lors de ses trois concerts à Berlin. Le Philharmonique vient de lui offrir son prestigieux Europa-Konzert en 2016. Mais Nézet-Séguin, qui s'est libéré de ses attaches en Europe cette semaine, est lié à Philadelphie jusqu'en 2022. Si le fait d'avoir un poste aux États-Unis n'est pas un critère rédhibitoire (et pourquoi cela le serait-il, dans notre monde?), notre chef a une vraie chance. Ce cas de figure mettrait également en selle Andris Nelsons, chef à Boston. Son avantage: c'est le chef en vogue du moment, ses in-

terprétations à l'esbroufe font mouche auprès du public et il n'aurait à mener deux orchestres de front que pendant une saison (2018-2019).

Depuis que Dudamel semble hors course, l'archifavori est l'Allemand Christian Thielemann. Chef à Dresde, il a dans son sac nombre d'appuis de personnages qui comptent en Allemagne. Il a aussi, selon nos informations, une large base de partisans dans l'orchestre, mais son caractère très trempé lui vaut aussi le plus grand nombre de détracteurs, ce qui laisserait à penser qu'au-delà d'un vote initial, qui le mettrait théoriquement en tête, il aurait du mal à rassembler une large majorité autour de son nom.

S'il fallait trouver un candidat de compromis, pourquoi pas aller chercher, vraiment, les meilleurs chefs du monde? C'est dans ce cadre que, Barenboïm hors course, s'impose le nom de Riccardo Chailly. Mariss Jansons, longtemps évoqué, vient, vendredi, de renouveler le contrat qui le lie à Munich. On est là dans le groupe des septuagénaires. Pas sûr que ce soit la voie stratégique souhaitée. Dans la classe d'âge inférieure, il faut considérer Vladimir Jurowski, un Russe brillant, germanique par son esprit et son éducation. Absolu outsider: un chef inconnu ici, successeur de Kent Nagano à Munich, Kirill Petrenko.

Enfin, l'homme tapi dans l'ombre, et dont personne ne parle, s'appelle Daniel Harding, 40 ans. Chose très curieuse, selon les informations en possession du *Devoir*, Harding est, depuis trois mois, choisi pour succéder à Paavo Järvi à l'Orchestre de Paris. Et pourtant, cette nomination n'est pas annoncée. Difficile de ne pas imaginer un gentleman's agreement amenant les parties à surseoir à cette nomination en attendant le résultat du vote de Berlin. Ce qui veut dire qu'Harding et son agence (la même que celle de Simon Rattle) s'accordent de grandes chances.

Il n'est pas sûr que le verdict sorte des urnes lundi. Plusieurs tours de scrutin seront sans doute nécessaires et les modalités exactes du vote sont très secrètes.

Le Devoir



Les coulisses des diffusions des concerts en direct

SOURCE PHILHARMONIQUE DE BERLIN

CRISE

SUITE DE LA PAGE B 1

parti arrivant en tête, quand en Espagne le Parti populaire et le PSOE envisagent de proposer des deuxièmes tours aux élections locales pour écarter les petits partis. Avec son système majoritaire qui a été renforcé lors des dernières élections départementales pour éviter les victoires du FN, la France est l'archétype de ce verrouillage.

Ce recul des grands partis n'a encore jamais conduit durablement à l'ingouvernabilité d'un pays, mais il complique la donne. «Ce sont les grands partis de pouvoir qui résistent le mieux à l'usure du pouvoir, les autres résistent plus difficilement, comme on l'a vu avec Jörg Haider [leader du parti d'extrême droite FPÖ qui avait fait partie du gouvernement en 1999] en Autriche», rappelle M. Martin.

Au Royaume-Uni, les libéraux-démocrates se sont également effondrés après cinq ans de gouvernement. «Au Parlement européen, il y a eu une poussée eurosceptique et europhobe,

mais il ne se passe pas grand-chose. Comme les partis proeuropéens se sont alliés ensemble, tout fonctionne comme d'habitude», rappelle M. Bertoincini. Mais, nuance-t-il, «dans les capitales nationales, ces nouveaux partis dicent bien souvent l'ordre du jour politique indépendamment de leur poids institutionnel, comme le UKIP sur la sortie de l'Union européenne». Ou Nicolas Sarkozy à l'UMP, qui a repris en partie les positions du FN sur l'immigration ou la libre circulation.

Le Monde

PERSPECTIVES

VIE PRIVÉE

Attention, mouchards!

Le profilage des internautes est une bête nourrie à l'indolence et à l'aveuglement volontaire

La découverte cette semaine de mouchards numériques capables de puiser des données personnelles sur les sites Web de plusieurs hôpitaux du Québec n'a pas seulement levé le voile sur la menace que font peser ces outils insidieux de pistage des comportements sur le respect de la vie privée. Elle pose aussi la question de la responsabilité des programmeurs et développeurs de sites Internet, au gouvernement comme ailleurs, devant ce profilage et ses conséquences politiques et sociales.

FABIEN DEGLISE

Troublé, à l'autre bout du monde. Mardi matin, en lisant «son» *Devoir* à Rabat, au Maroc, où il participait à une conférence internationale sur le «big data» (nom attribué par les Anglois à la masse de données numériques produites sur Internet), le professeur de communication à l'UQAM André Mondoux n'a pas été vraiment surpris d'y apprendre la présence de «mouchards» sur les sites Web de plusieurs hôpitaux du Québec. L'homme, un spécialiste de la surveillance en ligne, étant bien au fait de l'utilisation de ces outils dans l'analyse du trafic en ligne, mais également du profilage d'internautes principalement à des fins commerciales.

«Ce qui m'a le plus étonné, a-t-il avoué cette semaine au *Devoir*, par l'entremise de Skype, c'est de voir que les dirigeants des hôpitaux, les gestionnaires des sites Web, n'étaient même pas au courant de la présence de ces lignes de codes dans leurs pages. Depuis l'affaire Snowden [Edward de son prénom, et ex-analyste de la NSA de son état] et ses révélations sur la surveillance en ligne, sur les intrusions numériques dans la vie privée, on aurait pu s'attendre à une sensibilité accrue sur ces questions. Mais, visiblement, ce n'est pas le cas.»

Mardi, *Le Devoir*, au terme d'une analyse fine du code de programmation réalisée avec l'aide d'une poignée d'informaticiens indépendants, a attiré les regards sur l'existence de mouchards sur les pages Web du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM), du Centre universitaire de santé McGill (CUSM), du Centre hospitalier universitaire de Québec (CHUQ), de l'Hôpital de Montréal pour enfants et du Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine. Ces outils sont généralement utilisés pour collecter de manière anonyme des informations sur les visites, et ce, afin d'analyser la «performance» d'un site Internet.

Le profilage

Sauf que plusieurs mouchards repérés à ces endroits visent également le profilage comportemental des internautes à des fins commerciales et publicitaires en récoltant des données un peu plus sensibles, comme l'historique de leurs recherches en ligne, le numéro unique de leur ordinateur, leur numéro de téléphone ou des informations personnelles permettant de les identifier. Les données captées sont transmises à des entreprises privées spécialisées dans le marketing en ligne et la surveillance des internautes. Elles se retrouvent sur des serveurs aux États-Unis, parfois à Singapour, a révélé l'analyse. Cette collecte invisible, à l'insu de l'internaute, pose forcément un risque d'intrusion dans la vie privée, particulièrement lorsqu'elle se joue dans des environnements numériques dédiés à la santé.

Plusieurs mouchards trop curieux ont été rencontrés sur des pages liées à l'obstétrique, à l'oncologie, à l'encadrement des personnes victimes d'agressions sexuelles, à des maladies urinaires, aux suivis post-natalité. Pour ne citer qu'eux.

Un grand ménage

Dans la nuit de mardi à mercredi, la direction du CUSM a réagi prestement en faisant le grand ménage de ses sites Internet afin de se débarrasser des mouchards qui auraient pu permettre de révéler une condition de santé ou une préoccupation en matière de santé d'un internaute/visiteur. Mais leur absence, désormais évidente, ne fait pas disparaître pour autant cette question : comment ces mouchards capables de profilage à des fins commerciales peuvent-ils se retrouver sur des sites gouvernementaux en santé? Et ce, dans l'indolence générale des programmeurs et gestionnaires des hôpitaux, tant et aussi longtemps qu'ils ne sont pas montrés du doigt?

«Ce n'est pas par mauvaise intention, lance André Mondoux, mais par absence totale de réflexion sur l'impact social des gestes posés par les programmeurs et le développeur de site Web. Là où l'on voit un effet pervers, eux ne voient finalement que du code.»

Pour la prospectiviste française Valérie Peugeot, la posture intellectuelle n'est pas nouvelle dans le monde des technologies de l'information, qui depuis des lunes carbure à la pensée positiviste, y compris chez les «geeks» de gauche, expliquait-elle récemment dans les pages de *Libération*. «On ne voit dans la technologie qu'une source de progrès, et non pas un médicament, c'est-à-dire autant un poison qu'un contrepoison.» «Dans ce monde, le code est perçu comme quelque chose de neutre, ajoute M. Mondoux, même si cette neutralité n'est désormais qu'un leurre.»

Ceci explique sans doute cela, mais également le fait que des mouchards versés dans le profilage comportemental ont été recensés l'an



TIFFET

« Dans ce monde, le code est perçu comme quelque chose de neutre, ajoute M. Mondoux, même si cette neutralité n'est désormais qu'un leurre. »

André Mondoux

dernier dans pas moins de 87% des sites Internet offrant de l'information en matière de santé au Canada, selon une étude réalisée pour le Commissariat à la protection de la vie privée du Canada par une équipe de chercheurs de l'Université de Western Ontario. Jacqueline Burkell et Alexandre Fortier, de la Faculté de l'information et de l'étude des médias, signent l'analyse qui souligne la menace que font peser ces mouchards sur la vie privée et les possibles cas de discrimination qu'ils pourraient induire, particulièrement par des compagnies d'assurances qui pourraient chercher à en tirer profit.

Très répandus

Le document précise également que ces mouchards sont présents dans 83,3% des sites francophones étudiés. En janvier dernier, ils ont également fait la manchette après avoir été découverts sur le site Web de l'Obamacare, site gouvernemental du nouveau programme d'assurance maladie aux États-Unis.

La facilité explique certainement la prolifération. C'est que ces capteurs de données se retrouvent bien souvent enchâssés dans des modules qui permettent l'affichage d'information sur un site Web, comme l'outil permettant de partager une page par l'entremise d'un courriel, d'un compte Facebook ou Pinterest. «Ces modules sont gratuits, indique le professeur d'informatique à l'UQAM Eric Beaudry, mais en contrepartie, ils s'approprient certaines données sur l'internaute» pour les revendre à des publicitaires ou toute autre entreprise ayant un intérêt commercial dans la compréhension des mouvements individuels en ligne et dans les secrets que les internautes pourraient y dévoiler, malgré eux.

Vers un ordre professionnel?

«Il est temps de voir apparaître une certaine sensibilisation au sein de la communauté [des programmeurs] sur ces questions de vie privée, indique Jacques Berger, programmeur et chargé de cours au Département d'informatique de l'UQAM. Pour le moment, c'est l'inter-

naute qui a la responsabilité de se protéger contre Internet, sans avoir les compétences pour pouvoir le faire adéquatement.»

Selon lui, un ordre professionnel «ou tout autre organisme» pourrait être bénéfique afin d'injecter dans ce milieu une autre forme de code : un code d'éthique où le principe de la protection du public aurait alors une place importante. «Les développeurs sont laissés à la merci des désirs des employeurs, dit M. Berger. Ils entrent des outils d'analyse ou d'affichage de contenus sans se questionner sur les codes qu'ils contiennent, sur le type d'infos qu'ils transmettent à une tierce partie», ajoute M. Mondoux. «Ces mouchards ne vont pas forcément disparaître, reprend-il. Car ils peuvent être utiles pour la compréhension des déplacements sur un site. Mais les organisations qui effectuent le développement doivent favoriser une culture propice au respect de la vie privée.»

Et ce, avec désormais de plus en plus une obligation de résultat. «Quand il y a un service gratuit, dit M. Mondoux, la monnaie d'échange, finalement, c'est vous et vos données. Nous sommes entrés dans un monde où tout est «marché», où tout devient du marketing. Le profilage est le point de rencontre de la sécurité, du commerce et désormais de la vie elle-même.» Un monde aussi où heureusement les érodeurs de libertés civiles se font, eux aussi, de plus en plus surveiller...

Le Devoir

De code et de conséquence

Pas facile de repérer le mouchard qui se dissimule dans de petites lignes de codes finement dissimulées dans la déferlante de codes qui organise la présentation de l'information sur une page Web. Une ligne suffit pour envoyer sur un serveur une information sur le type d'ordinateur utilisé par l'internaute, la localisation de son fournisseur d'accès, le type de fureteur qu'il utilise. Le mouchard collecte ce genre d'informations dites anonymes. Mais il peut aussi, avec une simple ligne de codes, aller plus loin en s'appropriant des informations dites pseudo-anonymes (l'adresse IP de l'internaute, l'historique de ses recherches, le numéro unique de son appareil) et enfin des informations personnelles (numéro de téléphone, données d'identification personnelle que l'internaute pourrait fournir en remplissant un formulaire en ligne). Ces données sont conservées de trois mois à trois ans. Elles peuvent être à des tiers, indiquent plusieurs créateurs et propriétaires de ces mouchards.

La vraie partie commence

MICHEL DAVID



Les libéraux qui n'attendaient que la fin de la course pour placer Pierre Karl Pélaudeau sur la sellette n'en espéraient sans doute pas tant. En principe, le futur chef du PQ a coupé tout contact avec Québecor, mais le président du conseil d'administration, Brian Mulroney, reconnaît qu'il est consulté sur les grandes décisions.

L'ancien premier ministre a fait valoir qu'en sa qualité d'actionnaire majoritaire, M. Pélaudeau doit nécessairement avoir voix au chapitre. Il a raison, et c'est précisément là le problème. À quelle fréquence et sur quoi l'a-t-on consulté? M. Mulroney a donné l'exemple d'une vente possible de TVA, mais rien de tel ne s'est produit, à ce qu'on sache.

On peut aussi imaginer d'innombrables situations embarrassantes dans lesquelles le premier ministre Pélaudeau pourrait éventuellement se retrouver. Par exemple, sans franchise de la Ligue nationale de hockey, le nouvel amphithéâtre de Québec, dont Québecor est l'exploitant exclusif, risque fort de se transformer en éléphant blanc. Un nouvel arrangement financier nécessiterait sans doute la participation du gouvernement du Québec, qui a payé près de la moitié de l'édifice. Déjà, il a fallu adopter une loi pour accommoder Québecor.

Dans un long article publié jeudi sous le titre «Citizen Pélaudeau», le *Globe and Mail* rapportait à quel point il peut être difficile d'ériger un mur coupe-feu entre une entreprise et son actionnaire majoritaire. Quand M. Pélaudeau a annoncé sa candidature dans Saint-Jérôme, le conseil d'administration avait cru nécessaire d'illustrer la coupure de liens en retirant au nouveau politicien son bureau et son stationnement dans l'édifice de Québecor, de même que son courriel à l'adresse de la compagnie. Il a piqué une crise et on s'est empressé de tout lui restituer.

Les partisans du futur chef du PQ ne manqueront pas de crier à un vaste complot fédéraliste visant à abattre le nouveau champion de l'indépendance et, qui sait, à en finir avec le PQ une fois pour toutes. D'ailleurs, n'est-ce pas un article du magazine *Maclean's* qui a permis de lancer le débat sur les mauvaises manières de M. Pélaudeau, que Jean-Marc Fournier a ni plus ni moins présenté comme un caractère inapte à diriger un État?

Il est bien évident qu'on fera tout pour neutraliser PKP. En convoquant une commission parlementaire pour examiner son cas, le gouvernement Couillard n'a pas d'autre but, mais il n'en demeure pas moins que le contrôle d'un empire médiatique par un homme qui aspire à devenir premier ministre pose objectivement un problème dans une société démocratique.

◆◆◆

La partie sera dure. Quand le juriste Claude Bisson, ancien juge en chef du Québec, a statué qu'une interdiction de vendre ses actions était incompatible avec le principe d'une fiducie sans droit de regard, M. Pélaudeau l'a aussitôt accusé de s'être lui-même placé en position de conflit d'intérêts parce que son fils a été congédié par Québecor à la suite du lockout au *Journal de Montréal*.

Le commissaire à l'éthique et à la déontologie des élus, Jacques Saint-Laurent, recommande de modifier le code d'éthique pour préciser les règles de la fiducie et revoir celles qui s'appliquent aux simples députés pour tenir compte de la situation invisible créée par l'arrivée de M. Pélaudeau. Aurait-il lui aussi des raisons d'en vouloir au futur chef du PQ?

Si le gouvernement Couillard décidait de légiférer avec l'appui de la CAQ et de QS, comment réagirait M. Pélaudeau? Irait-il jusqu'à provoquer une crise des institutions? Même s'il jouit d'une sympathie certaine dans une grande partie de la population, la tolérance au désordre a ses limites.

Chose certaine, les libéraux vont prendre tous les moyens pour faire durer le supplice en espérant que l'impulsivité de M. Pélaudeau le fasse déraiper. Il lui faudra faire preuve d'un sang-froid qu'on ne lui a pas découvert.

Ses adversaires dans la course à la chefferie ont bien compris qu'il serait suicidaire de faire le jeu des libéraux en continuant à l'attaquer alors que les jeux sont faits. En d'autres circonstances, un débat sur la langue, la laïcité et l'immigration aurait pu être explosif, mais l'heure était au ralliement jeudi soir. De toute manière, on avait manifestement hâte d'en finir avec cette trop longue course gagnée d'avance.

Il demeure néanmoins remarquable qu'en dépit des vociférations contre la mollesse du gouvernement Couillard et du refus de tout compromis en matière de langue, aucun des candidats, sauf Pierre Céré, qui aurait voulu étendre la loi 101 au niveau collégial, n'a osé aller plus loin que ce qui était prévu dans le projet de loi 14, que le gouvernement Marois avait voulu minimal parce que son statut minoritaire ne lui permettait pas d'espérer davantage. Il faudrait peut-être prévoir de nouveaux cégeps anglais pour accueillir tous les francophones et les allophones qui souhaitent s'y inscrire.

mdavid@ledevoir.com

ÉDITORIAL

DIRECTION DU PQ

Après la course

Le véritable impact de la course à la direction du Parti québécois est encore à mesurer. Elle a ragailardi les troupes, mais retrouver force de frappe et force d'attraction est un tout autre défi que le nouveau chef aura fort à faire pour relever.

Impossible de mesurer où le Parti québécois est rendu en ce mois de mai 2015, alors que la course pour sa direction achève, si on ne revient pas un an en arrière. Au sortir de la dure défaite électorale du gouvernement Marois, le 7 avril 2014, il n'y avait qu'un mot pour décrire l'état d'esprit des membres du parti et de leurs sympathisants: démolis. Le rejet était clair, l'avenir s'annonçait sombre.

Des mois plus tard il n'est pas sûr que l'ensemble des facteurs qui ont conduit à cette débâcle ont été bien analysés à l'interne. Acteurs du présent, les partis politiques n'ont guère vocation à l'introspection: retrouver du souffle est beaucoup plus urgent. Au moins, cet élan-là est revenu. Jeudi soir, à Montréal, par un temps d'été, alors que l'incontournable Canadien menait un match endiablé, le théâtre Corona était plein pour entendre le dernier débat de la course. On y croissait des gens de tous âges, de tendances variées, à l'image de la coalition dont le PQ se réclame toujours, et souriants.

La course elle-même témoigne de ce rebond par deux phénomènes distincts. D'une part, le PQ peut miser sur une nouvelle génération de politiciens à contenu qu'illustrent bien Martine Ouellet et Alexandre Cloutier, et qui regroupe aussi des Véronique Hivon ou Sylvain Gaudreault. Sans égard pour les vicissitudes à traverser d'ici les prochaines élections, bien des membres s'accrochent à ce renouveau.

D'autre part, le PQ peut encore attirer un candidat de la notoriété. Eh quoi! En dépit de la défaite de 2014, le puissant et célèbre Pierre Karl Péladeau considère que le Parti québécois est un beau risque! Normal que les membres en soient rassérénés, pas étonnant que certains en perdent tout sens critique.

Mais une fois les réjouissances faites de constater qu'entre nous, on est encore vivants, il restera néanmoins une, deux, trois montagnes à franchir une fois le prochain chef élu.

Premier défi: la course à la direction, moment traditionnellement effervescent pour un parti politique, n'a pas entraîné au PQ une hausse significative de son *membership*. Elle n'a ni détourné de leurs nouvelles appartenances les souverainistes engagés qui, au fil du temps, se sont tournés vers Québec solidaire, la Coalition avenir Québec ou Option nationale, ni secoué l'attentisme des autres. Le PQ est-il prêt à sortir de ses ornières pour mesurer enfin combien le paysage a changé?

Deuxième défi: faire voir à tous ces électeurs empêtrés dans le quotidien en quoi, pour la gouvernance de l'État, péquistes et libéraux se distinguent. «*Le Parti québécois est devenu illisible pour beaucoup de monde*», disait mercredi, au début du *Devoir* consacré au PQ, Martine Tremblay, qui fut notamment directrice de cabinet de René Lévesque. De fait, sa vigueur est bien inégale dans son rôle actuel d'opposition officielle. Et que pense vraiment le parti du pétrole ou des mesures d'austérité?

Troisième défi, le plus urgent: que son aspirant-chef-quasiement-déclaré-vainqueur ne prenne pas tout le devant de la scène. M. Péladeau passera beaucoup de temps à s'expliquer, se justifier, se défendre une fois la course conclue. Il devra trouver, voire inventer des balises qui n'existent toujours pas par rapport à ses intérêts d'affaires et faire face à des dénonciations incessantes, qu'elles viennent des libéraux ou d'ailleurs, le tout en ayant l'air d'un chef en contrôle de lui-même et d'un parti qui n'aura pas fini de se redessiner. C'est là que le Parti québécois aura bien besoin de sa confiance retrouvée.

ROYAUME-UNI

Le puzzle de Cameron

Seront-ils britanniques, européens, écossais? Si l'électorat a fait mentir les sondages en donnant jeudi une majorité aux conservateurs de David Cameron, ce résultat n'apaisera pas pour autant les tensions identitaires que vit le Royaume-Uni. Des sondages qui n'ont pas eu tout faux, au fond: le scrutin majoritaire uninominal à un tour, qui est un système de représentation électorale manifestement dysfonctionnel, a dégagé au final une majorité tout de même assez mince. Les sondages ne se sont pas trompés au sujet des indépendantistes du Parti national écossais (SNP). Reste qu'ils obtiennent, aux dépens des travaillistes, 56 sièges à Westminster avec seulement 4% du vote populaire total, pendant que les réactionnaires de l'UKIP, parti anti-Europe et anti-immigration, n'ont fait élire qu'un seul député, alors qu'ils ont obtenu 12% des voix — trois fois plus, ce qui donne froid dans le dos, qu'aux élections de 2010.

The *Guardian* relate qu'en 1992, peu après une autre victoire électorale surprise des conservateurs, un ministre fraîchement nommé déclarait: «*On peut faire tout ce qu'on veut maintenant*.» Cinq ans plus tard, les conservateurs étaient laminés par les travaillistes de Tony Blair. Aussi, son succès inattendu n'autorise pas vraiment le premier ministre Cameron à triompher, tant l'état de la nation le place sur le fil du rasoir. Le fait est que le Royaume-Uni «*s'auto-féodalise*», pour reprendre le mot du même journal, et que la tâche qui attend M. Cameron tient de la quadrature du cercle, s'agissant de rassembler des tendances pour ainsi dire inconciliables.

L'imbricatio auquel s'exposent les conservateurs sur la question européenne n'est pas le moindre des psychodrames dans lesquels le pays va s'enfoncer à brève échéance. Qu'en définitive le Royaume-Uni rompe un jour avec l'Union européenne serait objectivement absurde. Mais tiré à droite par l'UKIP, dont il peut moins que jamais ignorer le poids populaire, M. Cameron s'est engagé à tenir un référendum d'ici 2017 sur l'UE après en avoir renégozié les conditions d'adhésion britannique... En parallèle, il lui faudra, autre psychodrame attendu, tenir les promesses de dévolution de pouvoirs qu'il a faites à l'Écosse après la victoire du Oui au référendum de septembre dernier — sans vexer le reste du pays.

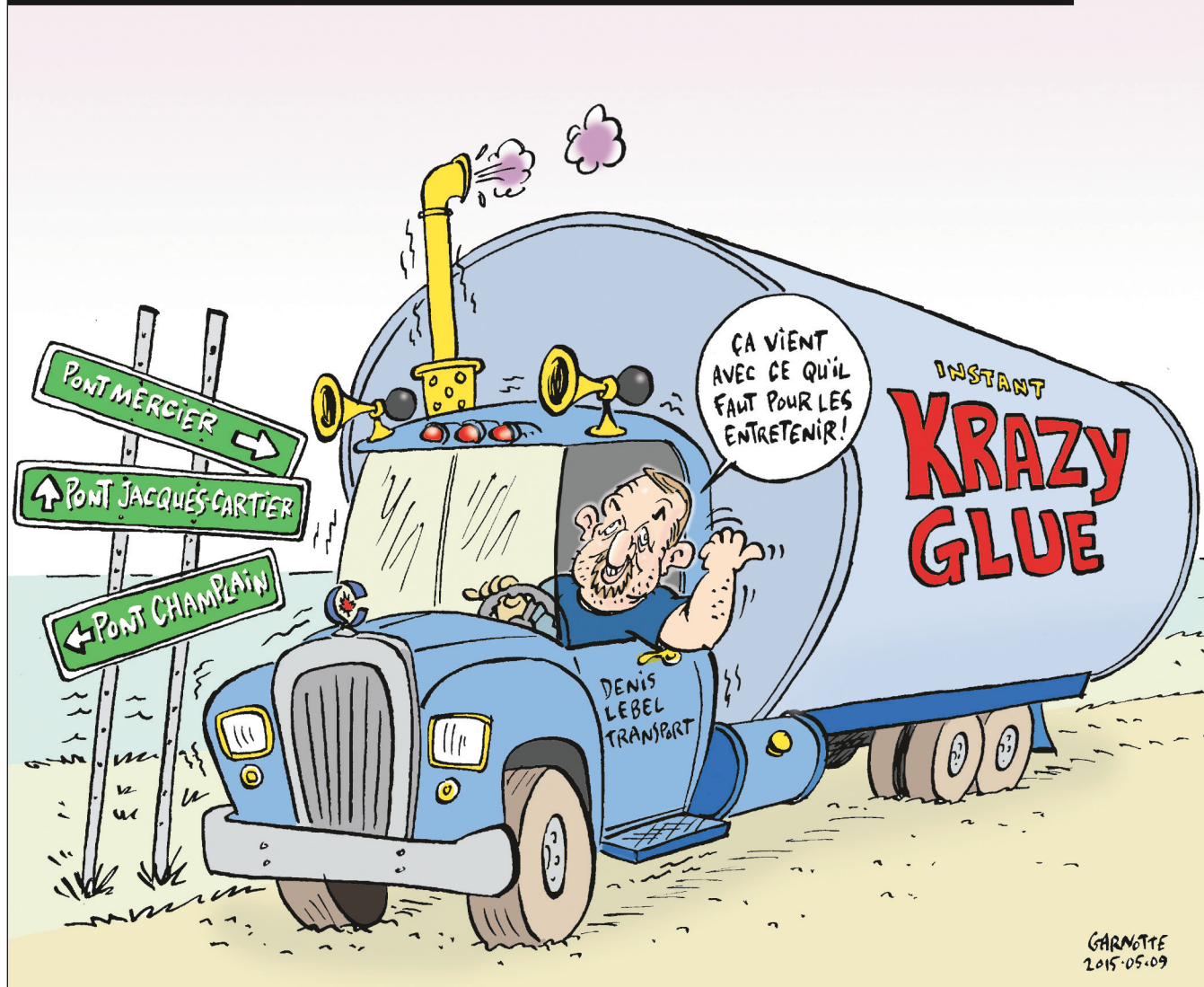
Cela dit, les conservateurs ont largement construit leur campagne autour du spectre d'un gouvernement minoritaire travailliste appuyé par le SNP — parti par ailleurs progressiste et pro-européen. Le piège est ici que les électeurs ont ainsi donné leur appui à une brutale politique d'austérité qui n'a pas significativement relancé l'économie ni créé d'emplois. Mais qui aiguillera forcément les conflits sociaux... Finalement, le plus facile pour M. Cameron aura été d'être réélu.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
 Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU
 Vice-présidente, développement CHRISTIANNE BENJAMIN
 Vice-présidente, ventes publicitaires LISE MILLETTE
 Directeur des finances STÉPHANE ROGER
 Directrice de l'information MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
 Adjointes PAUL CAUCHON, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, DOMINIQUE RENEY, LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY
 Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
 Directeur de la production CHRISTIAN GOULET

LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL VEUT CÉDER SES PONTS DE LA RÉGION DE MONTRÉAL...



L E T T R E S

L'analyse de Guy Rocher

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt et de plaisir l'opinion de M. Guy Rocher dans la page Idées du *Devoir* du 6 mai 2015. Je partage tout à fait son analyse et je le remercie de nous l'avoir transmise. Il démontre très clairement le cheminement de la pensée du ministre qui s'appuie en effet sur une conception du pouvoir, autant politique que religieux, tel qu'il était pratiqué par nos «*élites*» sous le régime de Duplessis. D'ailleurs, si on regarde bien la photo qui accompagne le texte, on constate que le ministre a tout de l'ancien directeur de conscience des collèges de communautés religieuses de ma jeunesse.

Je salue non seulement la lucidité de

M. Rocher, mais aussi le courage de son appel sous-jacent à la résistance. Car c'est ainsi que j'interprète la conclusion de son texte.

Réjean Langlois
 Sept-Îles, le 7 mai 2015

Lehman Sisters

J'ai commencé ma carrière comme journaliste au *Soleil*, à Québec, dans la section... pages féminines. Quelle ne fut pas ma joie de voir le 7 mai, dans la section Économie du *Devoir*, oui madame, Économie, la super photo de Janet Yellen et de Christine Lagarde discutant des banques et de la Bourse. Pas de références à leurs vêtements ou à leurs coiffures dans l'article, avec cette merveilleuse remarque de

Christine Lagarde parlant de l'éthique: «*Que serait-il arrivé si Lehman Brothers avait été Lehman Sisters?*» Je ne le sais franchement pas, mais qu'une femme aussi puissante «*ose*» dire une telle chose! Alors que nous n'avons vu pendant des décennies que des complets et des cravates sur les photos, je trouve que nous pouvons enfin montrer des modèles de femmes fortes à nos enfants et petits-enfants. Thérèse Casgrain, Idola Saint-Jean et bien d'autres n'ont pas travaillé pour rien. En prime, nous avons la victoire de Rachel Notley en Alberta. Comme dirait Francine Pelletier: l'affaire était ketchup!
 Michèle Stanton-Jean
 Coauteure de *L'histoire des femmes au Québec*
 Le 7 mai 2015

R E V U E D E P R E S S E

L'Alberta vire à gauche par un cheveu

BRIAN MYLES

Les principaux quotidiens de l'Alberta ont fait preuve d'une certaine sagesse en commentant les résultats des élections provinciales.

Avant le scrutin, tous les journaux albertains s'étaient prononcés contre le vainqueur par K.-O., Rachel Notley, qui a remporté mardi 53 des 87 sièges.

La méfiance des électeurs à l'égard des «*vieux partis*» et une subite volonté de changement ont eu raison du Parti progressiste-conservateur (PPC), qui régnait sans interruption sur la province depuis 44 ans.

«*Les Albertains ont parlé. C'est tout ce qui compte. La démocratie a eu le dernier mot, comme il se doit*», affirme le *Calgary Herald* d'un ton solennel.

Le monde de Glee

Le *Calgary Sun* se permet une certaine ironie. «*Cher Canada: arrête avec les clichés sur les rednecks*», titre le tabloïd.

Le *Sun* se réjouit, non sans grincer des dents, de l'élection d'un gouvernement de gauche. À l'avenir, personne ne pourra plus comparer l'Alberta à une bande d'hommes des cavernes. Heureusement qu'ils ont été éclairés par cet «*arc de lumière orange*» qui les a conduits vers un monde magique, alors que le reste du Canada n'y croyait plus.

«*C'est le monde de Glee, et nous en faisons enfin partie*», lance le quotidien, en référence à la populaire série américaine.

Pour le *Sun*, l'Alberta n'a pas changé. À preuve, l'option conservatrice (PPC et Wildrose réunis) a recueilli 52% des suffrages.

Les Canadiens auraient tort de croire que l'Alberta épouse enfin «*des idées socialistes*» de taxation accrue et d'interventionnisme étatique, avertit le quotidien.

La culture politique a changé avec l'élection de Rachel Notley, un leader moins charismatique que feu Jack Layton, mais plus que Thomas Mulcair. Elle a mené une campagne presque sans faille,

aidée par les bourdes du premier ministre déchu, Jim Prentice, et les désillusions entraînées par ses mises à pied dans l'industrie pétrolière.

Pour le *Globe and Mail*, la victoire de M^{me} Notley tient en quelques lignes: division de la droite, programme pragmatique, charisme, faiblesses stratégiques de Jim Prentice, etc.

De grands défis

Le plus grand défi de M^{me} Notley sera de faire accepter aux Albertains des choix difficiles en matière de taxation. Pendant de nombreuses années, l'Alberta a vécu aux crochets de la lucrative rente pétrolière, dont elle tirait de 20 à 30% de ses recettes.

La chute subite des cours du pétrole, les coûts élevés d'extraction des sables bitumineux et le malaise nord-américain à l'égard de cet or d'une couleur noir sale accentuent la pression sur l'économie de la province. L'incertitude économique a d'ailleurs plombé la campagne de M. Prentice.

La nouvelle première ministre hérite d'un terrain aride en matière de fiscalité, observe Jeffrey Simpson, chroniqueur au *Globe and Mail*.

Les Albertains ont été habitués à refiler aux compagnies pétrolières et gazières la facture pour le coût des services publics. Seront-ils prêts à accepter une hausse de leur fardeau fiscal personnel pour résorber la crise?

La vérité, brutale, c'est que l'Alberta ne pourra pas compter exclusivement sur la rente pétrolière pour se sortir de son impasse économique, affirme Simpson. En ce sens, l'élection d'un gouvernement néodémocrate démontre que la population est enfin prête à regarder dans le rétroviseur, pour reprendre la fatidique expression de Jim Prentice.

Inquiétudes pour Harper

La victoire sans équivoque de Rachel Notley a de quoi inquiéter les conservateurs fédéraux à la veille des élections fédérales.

Dans le *Globe*, Campbell Clark a fait le calcul. Le NPD a fait des gains considérables dans la région d'Edmonton, et la gauche menace la base conservatrice. «*L'ampleur de la vague ne peut pas être sous-estimée*», estime Clark.

L'auteur ne prédit pas une vague orange en Alberta pour les élections fédérales, loin de là. La percée du NPD oblige cependant le premier ministre, Stephen Harper, à refaire ses calculs. «*Le bassin d'électeurs prêts à voter pour le NPD est soudainement plus grand*», dit-il.

Dans une élection qui s'annonce serrée, quelques sièges de plus ou de moins pourraient faire la différence entre une victoire ou une défaite pour les conservateurs.

Ceux-ci devront dépenser plus d'énergie et d'argent à préserver leurs acquis en Alberta, ce qui revient à dire qu'ils devront en dépenser moins dans d'autres circonscriptions. Qui plus est, le NPD de Thomas Mulcair pourra maintenant compter sur un réseau d'organisateur politiques et de bénévoles en Alberta.

Au *Toronto Star*, Chantal Hébert fait une lecture similaire. «*Cette semaine, un nid-de-poule de taille considérable est apparu sur la route de la réélection pour Stephen Harper*», écrit-elle.

Le premier ministre a concentré ses attaques sur le chef libéral Justin Trudeau jusqu'à présent. La victoire du NPD en Alberta le forcera à cibler davantage Thomas Mulcair, qui bénéficie des retombées indirectes à la suite de la victoire de M^{me} Notley.

En même temps, Justin Trudeau a promis de réduire le fardeau fiscal de la classe moyenne pour mieux taxer les riches, jouant ainsi sur le terrain de Stephen Harper.

Ces deux menaces ne peuvent être négligées par le premier ministre.

Le Devoir

Les articles originaux sont liés aux versions numériques de ce texte.

IDÉES

Les bulletins décevants du cours Grève 101

ROBERT GURIK
Dramaturge et scénariste
Chargé de cours à UQAM

La session d'hiver s'achève et vient le moment de noter les participants du cours Grève 101 qui a déjà fait couler beaucoup, certains diront beaucoup trop, d'encre.

Je commencerais par le plus facile, en l'occurrence par le seul participant qui a abandonné le cours, Yves Bolduc, qui a démissionné de son poste de ministre de l'Éducation.

Donc, pas de note, mais un remboursement de plus de 150 000\$ qui semble excéder de façon assez importante les dépenses faites. C'est dommage, car ce participant avait de l'inventivité, ne serait-ce que par son engagement pour la fouille à nu d'étudiant(e)s et son avis sur le peu d'importance du livre en éducation. Par contre, on peut, à titre indicatif, lui donner un A virtuel pour sa persévérance, puisqu'il vient de déclarer que l'on risque de le revoir en politique.

Continuons dans le même registre avec le successeur d'Yves Bolduc, François Blais.

Sa note est un E (échec) pour avoir suggéré « d'expulser de l'université deux ou trois étudiants par jour », ce qui en « ferait réfléchir d'autres ». C'est le genre de pédagogie qui n'a pas sa place en éducation.

En outre, il a été surpris à souffler des réponses au recteur Proulx, ce qui contrevient au code d'éthique en vigueur dans toutes les maisons d'enseignement.

Cette note sera identique pour celui qui a profité des réponses soufflées par son petit (façon de parler) camarade : donc un E pour le recteur. Dans l'octroi de cette note, j'ai aussi pris en considération le fait qu'il a traité les étudiants de « terroristes » et qu'il a justifié la criminalisation du militantisme étudiant.

Pour rester dans les hautes sphères, il y a enfin l'intervention de la directrice du conseil d'administration de l'UQAM, madame Lise Bissonnette.

Dans toutes les classes à travers le monde, il y a toujours un chouchou du professeur et M^{me} Bissonnette est le mien. Je lui donne une note suspendue, I (pour incomplet), afin de ne pas entacher le CV d'une des personnalités les plus remarquables de la société québécoise : c'est ma décision et ma prérogative.

Je passerais donc à la note suivante qui concerne un groupe d'individus : les associations étudiantes. Ici encore, la note E s'impose. Décidément, on va croire que je mets E parce que je ne connais pas d'autres notes, je peux vous assurer que ce n'est pas le cas. Mais les grévistes ont tellement mal articulé les motifs qui les ont poussés à cette grève justifiée que leur allié naturel, la population, ne les comprend ni ne les soutient. Il en est de même pour les multiples syndicats qui les évitent comme la peste.



Des membres du gouvernement Couillard aux associations étudiantes, bien peu peuvent s'enorgueillir d'avoir pensé et agi avec brio...

L'austérité et les étudiants, ça ne colle pas.

Que représentent les étudiants? L'avenir de la société québécoise. Le motif naturel de cette grève pour eux ne peut être que l'avenir de la société québécoise, menacée par les objectifs du gouvernement.

Le gouvernement n'est pas une entité neutre, c'est le Parti libéral qui, à défaut de projet de société, n'a pour seul objectif depuis Jean Lesage que de gagner les prochaines élections. En détruisant le modèle québécois (santé, éducation, justice, relations de travail...), il cherche à faire du Québec une province « normale », comme le Manitoba ou l'Alberta. S'il y parvient, il anéantit les partis nationalistes d'opposition, le PQ, la CAQ, Québec solidaire, et s'assure un nombre illimité de mandats pour l'avenir.

D'ailleurs, en passant, je donne un B + au PLQ (vous voyez que je connais d'autres notes que E) pour le brillant effort et l'habileté à faire passer un programme politique en programme économique et un B au docteur Couillard, qui martèle *ad nauseam* qu'on ne peut dépenser plus qu'on encaisse, rejoignant ainsi la rigueur mathématique d'Einstein doublée de la sagacité de M^{me} Blancheville.

Il y a aussi ceux que l'on nomme les casseurs. Non pas ceux qui cassent pour le plaisir, qui peuvent se compter sur les doigts des pieds et des mains, mais ceux qui considèrent que c'est le seul moyen de s'opposer à l'arbitraire des gens qui ont obtenu et confisqué le pouvoir décisionnel.

La note est C-. Ils ont causé moins de dégâts que la police et les pompiers sur leurs autos, que les fonctionnaires de Montréal à la mairie. Il n'y a pas de victime contrairement au tir dans le mille, je veux dire dans l'œil, d'une dangereuse émeutière qui agitait un papier.

Alors, pourquoi juste un C-? Mais parce qu'ils continuent de rester piégés dans le comportement romantique que leur a défini la bourgeoisie il y a plus d'un siècle et ne tentent pas de récupérer étape par étape le pouvoir qui leur est confisqué par cette démocratie. « *le moins mauvais des systèmes politiques* » nous a dit Churchill entre deux puffs de *Roméo et Juliette* et trois gorgées de vieux scotch. Peut-on essayer d'en récupérer en militant pour une démocratie directe qui semble atteignable avec le développement de l'Internet?

Enfin, dernier groupe, les professeurs qui ont tenté de dire à la population qu'un service, dès lors qu'il est à vendre, n'est qu'une marchandise comme une autre. Mais l'éducation? La justice? La santé? Si on les considère au même titre que les marchandises et qu'on les soumet aux lois du marché, quel avenir réserve-t-on à notre société? A nos idéaux? Aux plus faibles? A 90% de la population?

Pour cet effort de transmission et d'analyse, qui épouse leur mandat, je leur décerne un B+.

Voilà pour les résultats de la session d'hiver et j'attends avec impatience de voir si les participants vont apprendre et évoluer durant la session d'été, qui s'annonce tout aussi décevante que la précédente.

Le coût de l'ignorance

DAVID DESJARDINS



C'est amusant, une langue. Prenez, par exemple, les paroles de cette mère qui manifestait à Mississauga, en début de semaine, contre l'arrivée d'un nouveau programme d'éducation sexuelle en Ontario : « *Je ne veux pas que mes enfants y perdent leur innocence* », dit-elle.

Elle entend par innocence une idée qu'elle se fait de leur pureté, bien sûr.

Remarquez, on emploie aussi ce terme pour désigner la simplicité d'esprit, l'imbécillité. Comme dans ma réaction en apercevant une merde de chien ensachée, puis soigneusement déposée — vraisemblablement par le proprio dudit cabot — au sommet de mes sacs de feuilles et de branches au bord de la rue mercredi matin : non mais, ça prend-tu un innocent.

Il y a dans cette idée de la pureté une attitude d'une extrême candeur qui confine parfois ceux qui s'y réfugient à la bêtise, si bien qu'on finit par beaucoup confondre les deux. L'innocence est propice au glissement de sens, de la naïveté vers la connerie.

Déplacement qui se fait encore plus rapidement si on tente de manufacturer la première.

Exactement ce que font ceux qui gardent leurs enfants à la maison cette semaine pour protester dans cette histoire d'éducation sexuelle, prétendant qu'il leur revient à eux seuls de décider du moment propice pour prodiguer ces coquins savoirs.

Presque tous les parents modernes sont peut-être devenus des ahuris patentés qui enfantent leurs petits moi en croyant dur comme fer qu'ils pourront les affranchir de tous les dangers que recèle ce monde, mais lorsqu'ils croient pouvoir arracher leurs marmots aux périls moraux en plus, on plonge rapidement dans le genre de délire collectif qui donne étrangement envie de brûler des disques et des livres.

On rirait si ce n'était pas la jeunesse qui faisait les frais de ce mélange d'aveuglement et d'hypocrisie. Sorte de vision fantasmée du monde, en marge de tout ce qui se trame en ligne, et qui se partage désormais à l'aide d'un téléphone portable.

Le truc que ces gens qui vivent sur une autre planète semblent ignorer, c'est qu'il n'y a personne de pur.

Mais il y a quantité d'innocents.

Des pères et des mères, comme celle que je cite plus haut, prêts à sombrer dans la plus ridicule bêtise parce qu'ils ne peuvent soutenir l'idée que leurs enfants apprennent qu'une langue, c'est autrement amusant.

Ce qui arrivera de toute manière, avec leurs amis et/ou YouPorn. Ou encore à l'école. Parce que, oui, le sexe oral est un des sujets au programme de ce cours, en septième année. En même temps que la contraception, la prévention de la grossesse, les ITSS. Oui, ce sera peut-être avant qu'ils aient l'âge de s'adonner à toutes ces choses et de courir ces risques. Mais ça va arriver. Et ça existe. Aussi bien les outiller pour être mieux préparés AVANT que ça ne se produise, non?

Eh ben non, apparemment. Mieux vaut pour ces gens que la bonne morale et les apparences triomphent. Mieux vaut croire que ce qu'on ne sait pas ne fait pas mal, alors que c'est exactement l'inverse en matière de sexe.

Tout ce qu'on ne sait pas, on le découvrira à la dure. Parce que les parents n'auront jamais un rapport totalement serein à la sexualité de leurs enfants, sauf pour de rares exceptions.

J'ai lu pas mal de choses intéressantes sur la page Facebook de ces parents qui se braquent contre l'éducation sexuelle. Beaucoup insistent sur l'importance des vraies matières, de leur nécessité dans la vie (parce qu'évidemment, le sexe, c'est pas important et ça n'obsède personne...). D'autres colportent des aneries transmises sur le Web, où l'on prétend que les élèves devraient se toucher en classe.

On est là dans l'habituel décalage qui nous empêche de penser, qui élimine la raison. Les sentiments, la peur de voir ses enfants devenir des possédés du cul à douze ans, quelque chose de parfaitement irrationnel qui mélange culture, religion, hyperprotection parentale et un mépris affirmé pour ce qui vient de l'État.

Ces parents croient qu'ils savent quel est le moment approprié pour parler de sexe avec leurs enfants. Sauf que c'est pas vrai. C'est leur entourage qui décide. C'est la société. C'est l'école. Parce que l'école sait un peu mieux que vous ce qui s'y passe. Elle ne voit pas nos enfants avec des lunettes roses. Elle sait qu'ils sont autre chose que ce que nous voulons croire. Purs, innocents? Mon œil.

L'école n'est pas émotive, elle est pragmatique. Après tout, c'est elle qui mesure au quotidien le coût humain et social de l'ignorance.

ddesjardins@ledevoir.com

Les dérives éthiques du projet de loi 20

L'association entre l'offre quantitative de services médicaux et la santé de la population est réductrice et dangereuse

NICOLAS BERGERON

Président de Médecins du monde Canada
et médecin psychiatre au CHUM

Depuis son adhésion au programme fédéral d'assurance-hospitalisation en 1961 et la mise en place de l'assurance-maladie en 1970, le Québec développe son système public de santé par des politiques et des réformes orchestrées par l'État. Ces réformes ont un même objectif : offrir un meilleur accès aux soins de santé.

Le pouvoir politique impose ses choix en s'appuyant sur des principes moraux et en tenant compte de la disponibilité réelle et projetée des ressources. Au cours des dernières années, des mesures coercitives ont été mises en place pour assurer une meilleure répartition géographique des médecins et une couverture adéquate des services d'urgence et hospitaliers. Avec le projet de loi 20, on dit vouloir renforcer la prise en charge et le suivi dans la communauté.

Les professionnels de la santé ont également une responsabilité collective face au rendement du système dans lequel ils sont engagés. Comme ils sont placés au cœur des dispositifs de soins, leur contribution est indispensable pour remettre en question les pratiques et pour incarner les changements à réaliser. Le Sommet interdisciplinaire sur l'accessibilité aux soins de santé organisé en fin de semaine (9 et 10 mai) à Montréal appuie cet impératif.

Bien que les perspectives de l'État et des signifiants diffèrent, tous sont tenus de respecter les principes fondamentaux qui définissent le

système de santé au Québec, soit l'universalité, l'équité et la gestion publique.

L'équité en santé

Dans le projet de loi 20, le gouvernement a choisi de renforcer les mesures coercitives et d'imposer une cadence de volume dans la dispensation de services de santé. La majorité des observateurs sont d'avis que les cibles annoncées en matière de quotas de prise en charge sont totalement irréalistes. On craint aussi que de telles mesures incitent *de facto* les médecins à sélectionner leur type de pratique et leur clientèle au détriment des personnes en situation de vulnérabilité ou de précarité sociale. Même si on a annoncé des nuances dans l'application des contraintes, les médecins éviteront de s'empêtrer dans les mailles du filet réglementaire.

L'équité en santé représente plus que l'égalité de l'accès aux services de soins et s'intéresse aux déterminants sociaux. Honorer ce principe signifie faciliter spécifiquement la prise en charge médicale et psychosociale des personnes plus vulnérables. En 2011 et en 2014, les hauts tribunaux du pays ont déclaré illégales les dispositions mises en œuvre par le gouvernement fédéral pour abolir les services d'injection supervisée aux utilisateurs de drogues intraveineuses et les services de santé primaires aux réfugiés. Ces décisions réaffirmaient posément que l'accès aux soins pour les personnes vulnérables est un principe non négociable. L'application du projet de loi 20 frôlera l'irrévérence en matière d'équité en santé.

La dérive marchande

Le cadre d'analyse du problème de l'accès à la santé tel que construit dans le projet de

loi 20 est celui de la productivité, inscrit dans une logique marchande. Les médecins ont contribué à l'édification de ce modèle entrepreneurial. Or, l'association entre la quantité de services médicaux offerts et la santé de la population est non seulement réductrice mais dangereuse.

Un système de santé qui s'intéresse davantage aux traitements qu'à la prévention et à la promotion de la santé ne peut s'enorgueillir d'efficacité à long terme. L'amputation de 30% des budgets dédiés aux Directions régionales de santé publique est incompatible avec les effets bénéfiques recherchés sur la santé d'une population. Les experts estiment que, pour avoir un réel impact, 5% du budget de la santé doit être investi en santé publique. Avant les compressions, le Québec y consacrait 2%.

La progression des débats entourant la réforme accentue un climat de fractionnement et d'affrontement stérile. En forçant la productivité et en imposant des contraintes, certains disent que le désengagement du système public ne sera plus envisagé avec autant d'hésitation. De plus, l'implication rémunérée ou bénévole des professionnels de la santé auprès des populations très vulnérables est encore si timide qu'on est en droit d'appréhender un recul majeur.

La population souhaite certainement obtenir les soins de santé primaires auxquels elle a droit et être assurée que les deniers publics sont bien dépensés ; par contre, cela ne peut se faire au détriment de la santé globale, ni des personnes les plus vulnérables, et encore moins en bafouant des principes fondamentaux.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Véronique Chagnon et Louis Gagné (adjoints à la direction de l'information), Antoine Robitaille et Guy Taillier (éditorialistes, responsables de la page Idées), Michel Garneau (caricaturiste), Jacques Nadeau (photographe), Michaël Monnier et Olivier Zuida (recherchistes photos); information générale : Isabelle Paré (chef de division), Lisa-Marie Gervais (éducation), Alexandre Shields (environnement), Amélie Daoust-Boisvert (santé), Pauline Gravel (sciences), Fabien Deglise (société), Jean Dion (sports), Brian Myles, Jessica Nadeau, Philippe Orfali et Karl Rettino-Parazzelli (reporters); information politique : Marco Fortier (chef de division), Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Marco Bélar-Cirino et Robert Dutsiac (correspondants parlementaires à Québec), Jeanne Corriveau (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec), Guillaume Bourgault-Côté (reporter), Julie Carpentier (pupitre); information culturelle : Catherine Lalonde (responsable du cahier Livres), Odile Tremblay (cinéma), Stéphane Baillargeon (médias), François Lévesque et Caroline Montpetit (reporters), Benoît Munger et Philippe Papineau (pupitre); information économique : Gérard Bérubé (chef de division), François Desjardins et Eric Desrosiers (reporters), Gérard Dallaire (pupitre); information internationale : Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives), Sophie Chartier et Jean-Frédéric Légaré-Tremblay (pupitre); section art de vivre : Diane Précourt (responsable des cahiers Week-end et Plaisirs); Loïc Hamon (cahiers spéciaux); équipe internet : Laurence Clavel, Marie-Pier Frappier et Geneviève Tremblay (pupitre), Martin Blais, Annabelle Cailion, Justine Daneau, Florence Sara G., Ferraris et Coralie Mensa (assistants); correction : Andréanne Bédard, Isabelle Dowd, Christine Dumazet et Noël (Québec); PUBLICITÉ Mélanie Simard (adjointe par intérim), Laurence Hémond (secrétaire). PRODUCTION Bruno Dubois, China Marsot-Wood, Yannick Morin et Nathalie Zemaits. INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur web), Imane Boudhar (analyste programmeur), Hansel Matthews (technicien informatique). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Geneviève O'Meara (coordonnatrice des communications et de la promotion), Catherine Gentilcore (coordonnatrice du service à la clientèle), Manon Blanchette, Marie-Lune Houde-Brisebois, Nathalie Filion et Kevin McKissock. ADMINISTRATION Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Florentina Draghici et Xavier Pigeon (par intérim).

SCIENCE



PHILIPPE HUGUEN AGENCE FRANCE-PRESSE

Le pouvoir de l'ADN

Érigée en preuve irréfutable dans les enquêtes, la molécule n'est peut-être pas aussi infaillible qu'on pourrait le penser

L'ADN, simple molécule enfouie dans le noyau de nos cellules, est devenu un outil puissant qui permet aujourd'hui de démasquer rapidement les criminels et d'innocenter des suspects, voire des condamnés à mort. Érigée en preuve irréfutable, l'ADN n'est toutefois pas aussi infaillible que plusieurs le croient. Il nous faut garder un œil critique, croit la généticienne française Catherine Bourgain.

PAULINE GRAVEL

Depuis 1992, l'association Innocent Project aux États-Unis a réussi à faire innocenter 266 condamnés, dont 17 attendaient dans les couloirs de la mort, en leur permettant de bénéficier de tests ADN.

«L'ADN est un artisan de lutte contre la peine de mort», souligne Catherine Bourgain dans *ADN superstar ou superflic?* publié aux éditions du Seuil. «Lorsqu'il arrive trop tard pour innocenter, l'ADN peut encore servir à dénoncer les erreurs judiciaires», ajoute-t-elle avant de relater le cas de Claude Jones, condamné à mort pour le meurtre d'Allen Hilzendager par la justice du Texas, laquelle fondait son jugement sur une analyse de la structure microscopique d'un cheveu retrouvé près de la victime. George Bush, alors gouverneur de l'État, refusa d'accorder à Jones, qui clamait son innocence, le délai de 30 jours nécessaire aux analyses d'ADN complémentaires, et ce dernier fut exécuté le 7 décembre 2000. Ce n'est qu'en 2010 qu'Innocent Project obtint l'autorisation d'analyser l'ADN du cheveu, qui s'avère ne pas appartenir à Jones...

Plus près de chez nous, l'ADN a permis de retrouver l'auteur du meurtre de la comédienne Denise Morel, qui incarnait Dame Plume dans *La riboulingue*, 23 ans après qu'elle eut été battue à mort et violée en 1984, à Montréal. Lors de son arrestation en 2007, Gaétan Bissonnette a dû fournir un échantillon de son ADN, qui s'est avéré identique à celui contenu dans des poils pubiens retrouvés sur la victime...

À Paris, une bijoutière s'est fait cambrioler par deux hommes qui l'ont torturée pour avoir le code secret de son coffre-fort. Avant de partir, un des deux cambrioleurs lui a fait un bisou, a raconté M^{me} Bourgain en entrevue lors de son passage à Montréal à l'invitation du Cœur des sciences de l'UQAM. Quand les policiers sont arrivés sur les lieux du méfait, ils ont prélevé des cellules à l'endroit où le bisou avait été donné. Quelques mois plus tard, le type s'est

Qu'est-ce que l'ADN ?

L'acide désoxyribonucléique, ou ADN, est une longue molécule chimique ressemblant à une échelle de corde vrillée. En fait, elle est composée de deux brins enroulés l'un autour de l'autre et qui forment une double hélice. Chaque brin est une succession de nucléotides, lesquels sont formés d'une base azotée — adénine (A), thymine (T), guanine (G) ou cytosine (C) — qui est liée à un sucre — le désoxyribose —, lui-même lié à un groupe phosphate. L'ordre d'enchaînement des nucléotides le long d'un brin d'ADN constitue la séquence de ce brin. C'est cette séquence qui porte l'information génétique. Certaines sections de cette séquence forment des gènes qui codent pour la synthèse de protéines. Dans cette molécule se trouvent toutes les instructions pour fabriquer l'être humain que nous sommes. Chaque personne possède un ADN particulier et unique, qui est même différent de celui de tous les membres de sa famille, à l'exception des vrais jumeaux. C'est pourquoi il constitue un super outil pour déterminer l'identité des personnes. L'ADN entre deux personnes est identique à plus de 99%, souligne Catherine Bourgain. Pour identifier une personne à partir de son ADN, il faut donc rechercher les différences dans moins de 1% de son génome. L'ADN est présent dans toutes les cellules de tous les tissus de notre corps, y compris les cheveux, la salive, la sueur, le sperme, la peau.

fait arrêter dans un autre cambriolage à Marseille. Quand on a versé son ADN dans le Fichier national automatisé des empreintes génétiques (FNAEG), on a pu faire le lien avec le même ADN déposé lors du baiser.

Une preuve irréfutable ?

«On laisse partout de notre ADN, que ce soit sous forme de poils, de cheveux, de peaux mortes sur un mégot ou un chandail, ou encore de sperme. Du coup, on peut retrouver sur une scène de crime de l'ADN qui n'a absolument rien à voir avec l'affaire. Les gens qui ont une certaine habitude de se faire et font extrêmement attention de ne pas laisser leurs traces, mais c'est quand même très difficile de prendre la bonne distance quand on a retrouvé de l'ADN sur une scène de crime, sachant que l'ADN jouit d'une image de preuve irréfutable», fait remarquer la chercheuse en génétique humaine et statistiques à l'INSERM, en France, avant de rap-



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

«Cette image de science florissante et ultratechnologique a souvent des effets dévastateurs sur le sens critique», croit la généticienne française Catherine Bourgain.

porter l'affaire du «Fantôme de Heilbronn».

L'analyse de l'ADN retrouvé sur la scène du meurtre d'une policière en 2007, dans cette ville du sud-ouest de l'Allemagne, avait conduit la police à associer cet ADN avec celui prélevé dans les enquêtes d'une trentaine de crimes et délits différents, et à imputer ces derniers à une mystérieuse tueuse en série. En 2009, on découvrit que les empreintes génétiques de cette supposée criminelle correspondaient en fait à celles d'une employée de l'entreprise qui fournissait le matériel pour les prélèvements.

Selon Catherine Bourgain, la preuve ADN n'est pas infaillible compte tenu des possibilités de contamination au moment du recueil des échantillons biologiques, de leur transport vers le laboratoire et de leur traitement pour en isoler l'ADN. «Il y a aussi toujours la possibilité d'erreurs de manipulation, d'étiquetage, de saisie des données.» La généticienne souligne également le fait que l'empreinte génétique obtenue dépend aussi du «choix des outils statistiques utilisés» et du choix que l'on s'accorde dans leur interprétation. «On est toujours dans des probabilités parce que l'ADN ne parle pas. C'est toujours nous qui le faisons parler», dit-elle.

Catherine Bourgain s'interroge aussi sur la réelle utilité des grands fichiers d'empreintes génétiques dont se sont dotés une cinquantaine de pays dans le monde. «Comme pour toute technologie, la question est de savoir quel est l'intérêt par rapport aux risques. Quels sont les risques associés à ces grandes bases de données par rapport au nom-

bre de cas qui sont effectivement retrouvés grâce au fichier? Ne suffit-il pas de comparer l'ADN des suspects potentiels avec l'ADN prélevé sur la scène du crime, sans passer par une base de données?» Ces questions ont été soulevées en Angleterre et un rapport d'enquête a conclu que ces grands fichiers risquent de «modifier la présomption d'innocence pour les individus qui sont dans le fichier».

«L'ADN jouit d'un statut hors norme dans la pratique, de sorte que, si l'ADN retrouvé sur une scène de crime concorde avec celui d'une personne inscrite dans le fichier, c'est assez difficile d'aller contre», fait remarquer M^{me} Bourgain, tout en présentant un exemple récent d'assassinat avec cambriolage survenu aux États-Unis qui démontre les dangers d'une telle assumption. «On a retrouvé de l'ADN sur la scène du crime et, quand on a consulté le fichier national, on est tombé sur une personne dont l'ADN concordait avec celui qui avait été prélevé. Cette personne a été arrêtée et mise en prison. Bienheureusement, on a poursuivi l'enquête et on s'est alors rendu compte qu'au moment des faits, cette personne était internée à l'hôpital pour une crise de démence: elle ne pouvait donc pas être sur les lieux du crime au moment de l'assassinat. On a alors mis en cause le brancardier qui avait été appelé pour prendre en charge la crise de démence, et qui avait contraint physiquement la personne en crise et l'avait conduite à l'hôpital. Ensuite, le brancardier était allé commettre son méfait. Mais comme il était porteur de l'ADN de la personne démente, il l'avait déposé de façon involontaire sur les lieux du crime», raconte la chercheuse.

Série télé et sens critique

M^{me} Bourgain s'inquiète de l'importance prise par l'analyse des empreintes génétiques dans les enquêtes policières. «Les policiers qui sont formés à travailler avec de l'ADN ont plus tendance à investiguer les enquêtes où il y a de l'ADN par rapport à celles où il n'y en a pas. Les enquêtes criminelles dans lesquelles aucun ADN n'est identifié seraient plus facilement mises de côté dans un souci d'efficacité», indique-t-elle.

De plus, «les jurés qui sont habitués à voir des séries policières dans lesquelles tout est résolu facilement par l'ADN ont du coup tendance à considérer la preuve ADN avec un regard critique trop faible. [...] Cette image de science florissante et ultratechnologique a souvent des effets dévastateurs sur le sens critique», ajoute-t-elle. Il faut toujours rester prudent et vigilant. Il n'est pas question de bannir l'utilisation de l'ADN, mais simplement il faut connaître toutes ces histoires et garder notre sens critique.»

Le Devoir

La Banque nationale de données génétiques du Canada

C'est en 2000 que le Canada s'est doté d'une banque de données génétiques dans le but d'aider les services de police à travers le pays à identifier les auteurs de crimes non résolus. La Banque nationale de données génétiques (BNDG) est sous le contrôle du commissaire de la Gendarmerie royale du Canada. Elle est constituée de deux répertoires: un fichier de criminalistique, qui, le 30 avril dernier, comptait 106 532 profils génétiques et un fichier des condamnés, qui en comprenait 303 456, pour un total de 415 988 profils génétiques. La BNDG détient donc le profil génétique d'environ 1,2% de la population canadienne.

Le fichier de criminalistique contient tous les profils génétiques associés aux substances corporelles qui ont été trouvées sur le lieu d'une infraction ou d'un crime.

Ce fichier est alimenté par trois laboratoires. Le Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale de Montréal y dépose les informations génétiques provenant des scènes de crimes survenues au Québec. Le Centre of Forensic Sciences de Toronto fait de même en Ontario, et les Services de laboratoire judiciaire de la GRC couvrent les crimes perpétrés dans le reste du Canada. Une fois intégré à la BNDG à Ottawa, un profil génétique retrouvé sur une scène de crime dans une pro-

vince est comparé aux profils génétiques associés aux autres dossiers présents dans le fichier de criminalistique afin de retrouver de possibles correspondances.

Le fichier des condamnés comprend quant à lui le profil génétique des personnes reconnues coupables d'infractions primaires (crimes graves contre la personne, parmi lesquels figurent les agressions sexuelles, la pornographie juvénile, les agressions armées, les homicides et les tentatives de meurtre ainsi que les vols qualifiés) et secondaires (harcèlement criminel, proférer des menaces, voies de fait). Les échantillons de tissus corporels (de sang, de salive ou de cheveux) pré-

levés sur les contrevenants sont envoyés à la BNDG à Ottawa, où on procède à une analyse génétique. Le profil génétique ainsi obtenu est ensuite déposé dans le fichier. Il est alors comparé avec les profils génétiques enregistrés dans le fichier de criminalistique. S'il s'avère identique à l'un d'entre eux, l'information est communiquée au laboratoire ayant fourni l'échantillon d'ADN prélevé sur la scène du crime, qui, après des vérifications d'usage, le transmet à son tour au service de police responsable du dossier.

Les enquêteurs peuvent aussi fournir un échantillon d'ADN d'un suspect relié à un dossier d'agression sexuelle non résolu, dont des éléments

biologiques ont déjà été versés dans le fichier de criminalistique. Si l'ADN du suspect s'avère identique à celui présent dans le fichier, il y aura procès et l'individu verra son profil génétique intégré au fichier des condamnés.

Les échantillons de tissus corporels et les résultats de l'analyse génétique doivent être détruits lorsque la personne visée n'est plus un suspect ou a été acquittée lors d'un procès en appel.

Au moment de la création de la BNDG, un Comité consultatif de la BNDG a été mis sur pied. Cet organisme indépendant est chargé de surveiller tous les aspects du processus de mise en œuvre et les opérations de la Banque et d'en ren-

dre compte chaque année au Commissaire de la GRC.

États-Unis, Royaume-Uni et France

Les États-Unis possèdent la plus grosse banque de données génétiques avec près de sept millions de profils, soit environ 2% de la population américaine. Le fichier national du Royaume-Uni (le NDNAD) compte pour sa part cinq millions de profils, ce qui représente 8% des habitants du pays. La banque existe depuis 1995. En France, le Fichier national automatisé des empreintes génétiques (FNAEG) renferme pour sa part le profil génétique de plus de 2,5 millions de personnes, soit plus de 3% de la population française.